

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Concours 1999 - 2001 Architecte en Chef des Monuments Historiques

VENDREDI 19 MAI 2000
8H00 - 20H00

Quatrième épreuve

durée : 12 heures
coefficient : 4

Une épreuve portant sur l'étude de réutilisation d'un monument historique.

Pièces remises au candidat :

- sujet - 8 pages ;
- 1 plan cadastral au 1/1000° - planche 1
- 3 plans des niveaux au 1/200° - planches 2, 3 et 4
- 3 planches comportant les façades et coupes des bâtiments au 1/200° - planches 5,6 et 7
- 3 planches photographiques - planches 8,9 et 10

Concours d'Architecte en chef des Monuments historiques 1999-2001

4^{ème} épreuve : Réutilisation d'un édifice

Couvent des dames nobles à Vienne (Isère)

Sommaire

I.	Présentation du monument	2
II.	Etudes préalables	2
A.	Organisation des bâtiments	2
B.	Le contexte historique et archéologique.....	2
C.	Description générale de l'état actuel	3
D.	Le décor.....	4
E.	L'état sanitaire	4
III.	Projet de réutilisation.....	4
IV.	Présentation de l'équipement	4
V.	Fonctionnement de l'équipement	5
A.	Ensembles fonctionnels.....	5
1.	Accueil.....	5
2.	Périodiques.....	5
3.	Adultes et adolescents	5
4.	Espace musique.....	6
5.	Enfants	6
6.	Services intérieurs	6
7.	Réserves.....	6
8.	Logements de fonction	7
9.	Locaux techniques et divers.....	7
B.	Notes générale	7
1.	Mobilier et les équipements :	7
2.	Circulations	7
3.	Récapitulation des surfaces.....	7
VI.	Présentation du projet.....	8

I. Présentation du monument

Le Couvent des dames nobles a été profondément transformé et lotis au cours des deux derniers siècles. Il vient d'être progressivement racheté par une collectivité locale qui souhaite y installer un équipement public. L'emprise de l'opération concerne une partie de ce couvent et est strictement limitée selon le plan cadastral.

II. Etudes préalables

Des recherches archéologiques et architecturales ont pu mettre en évidence les transformations vécues par les bâtiments. Nous les schématiserons ainsi :

A. Organisation des bâtiments

Le couvent, dans ses dernières dispositions, se compose de plusieurs éléments. Une cour d'honneur, dite cour de l'Ambulance, s'ouvre à l'ouest par un porche sur la rue des Ursulines, une porte monumentale à l'est de cette cour donne accès au cloître qui lui même dessert les locaux réguliers. L'église, située au sud du cloître, est installée sur une terrasse supérieure. Un dénivelé d'environ 4m existe entre l'une et l'autre.

B. Le contexte historique et archéologique

L'abbaye de Saint-André-le-Haut à Vienne a été fondée au VI^e s. dans un quartier de la ville antique situé à 80 m au nord du théâtre où autrefois a été mis au jour un portique monumental et où confluent quatre aqueducs. Au début du XI^e s., après un abandon de deux siècles, l'abbaye est reconstruite et des religieuses y sont installées qui suivent la règle de saint Benoît. L'abbaye est partiellement détruite durant les guerres de religion en 1562.

A partir de 1628, le cloître est reconstruit entièrement tel qu'il subsiste encore aujourd'hui. Les bâtiments de l'abbaye et l'église sont vendus à la Révolution comme bien nationaux et l'ensemble est divisé en lots d'habitations.

Ainsi, selon les premières observations archéologiques on peut affirmer qu'à grande profondeur des niveaux romains sont bien attestés mais qu'il est prématuré de tenter de vouloir caractériser la nature de cette occupation antique. Au IV^e s. ou au Haut Moyen-âge, l'existence d'une nécropole est possible comme l'attesteraient des bribes éparses de sépultures bouleversées par les états médiévaux postérieurs.

Sous l'église actuelle, on observe au niveau du chœur un premier état d'un édifice religieux datable sans doute de l'an mil : il s'agit d'une exèdre localisée dans l'axe d'une large abside. En second lieu, le plan quasiment complet d'un état roman de l'église à abside circulaire a été révélé par des sondages et des observations attentives d'une partie des élévations comportant des chapiteaux romans.

La reconstruction gothique de l'église flanquée au nord d'un clocher reprend une grande partie des fondations et des élévations romanes y faisant reposer des voûtes dont la plupart des chapiteaux sont toujours conservés.

Une ultime étape est caractérisée par l'aménagement d'une tribune sur voûte dans la travée la plus occidentale, au XVIIe s., à un moment où l'église monastique sert aussi d'église paroissiale pour le quartier.

Au nord de l'église, les quatre galeries du cloître quant à elles, ainsi que les dépendances et la porte dite de l'Ambulance, apparaissent tardivement au XVIIe s. Cependant, un sondage archéologique dans la partie sud du cloître attenante à l'église révèle l'existence de trois niveaux distincts de cimetières à forte densité d'inhumations datables respectivement des VIe-IXe s., Xe-XIIIe s., XVe-XVIIe s.

On peut donc dire que les sols de l'aire du cloître, de la cour située à l'est de l'aile orientale, et - à un degré moindre - l'intérieur de l'église sont des zones archéologiquement sensibles où l'on ne peut imaginer d'intervenir, que de manière ponctuelle.

C. Description générale de l'état actuel

L'ensemble abbatial de Saint-André-le-Haut se présente sous la forme d'une église médiévale à nef unique dotée d'une tribune installée au XVIIe siècle en même temps que le portail occidental. L'intérieur est encore largement occupé par des planchers qui avaient subdivisé le volume après que l'église fût transformée en logements. L'état des parements est issu des ultimes transformations bien que la lecture des dispositions originelles soit encore bien lisible.

Adossé au nord, se développe un cloître ceinturé de quatre galeries et de trois bâtiments dont les élévations sont assez confuses, bien que le principe de l'ordonnance en soit simple : chaque travée est composée d'une arcade sur pilier surmonté d'une fenêtre rectangulaire qui n'en respecte pas l'axe.

La cour arrière située à l'est du cloître, vestige de l'ancien jardin, n'est pas encore totalement dégagée des appentis parasites qui l'occupaient.

Bien qu'une purge de l'aire du cloître et de certaine construction ait déjà eu lieu, on ne peut considérer l'état actuel comme figé.

Cet ensemble possède aujourd'hui 2 accès public : l'entrée occidentale de l'église et un accès dans l'axe de l'aile ouest du dortoir desservi par la cour de l'Ambulance. Cette cour est bordée par divers bâtiments publics autrefois partie intégrante du couvent.

D. Le décor

A l'intérieur de l'église, on trouve - en particulier sur les éléments structurant construit en pierre de taille - parfois quatre couches successives de décor dont un de rinceaux sur fond bleu datable du XVIII^e siècle. La couche la plus ancienne (à fond rouge) passe sur des chapiteaux romans déjà cassés. L'ensemble est très lacunaire. Il n'y a plus de décors dans les autres bâtiments.

E. L'état sanitaire

L'église est provisoirement hors d'eau ; malheureusement, les dégagements des éléments du cloître ont été obtenus en détruisant les bâtiments qui en assuraient la pérennité. C'est donc dans un état souvent proche de la ruine que se présente l'ensemble des bâtiments conventuels.

III. Projet de réutilisation

La collectivité publique qui vient d'acquérir ces bâtiments souhaite y installer une médiathèque. Le projet portera sur l'aménagement de l'église et des trois ailes du cloître. L'aire du cloître et la cour arrière font partie du projet, mais non les autres bâtiments de la cour de l'Ambulance déjà affectés à des équipements publics.

IV. Présentation de l'équipement

La médiathèque abrite des collections constituées de livres et d'enregistrements audiovisuels.

Elle est destinée à la consultation individuelle ou collective, en libre accès ou non, et au prêt de documents. L'auditorium qui complète cet ensemble doit pouvoir être accessible depuis l'extérieur.

Son public est constitué d'usagers individuels et de groupes. Les scolaires sont en principe reçus à des horaires différents. Deux types de publics sont distingués, les adultes et adolescents et les enfants. Si la nature des consultations demande souvent de pouvoir s'isoler, l'esprit de cet équipement incite à ne pas créer de partition forte entre les divers départements afin que le public soit amené à les « côtoyer » et à se familiariser avec tous. Naturellement, l'ensemble des locaux doit pouvoir être accessible aux handicapés.

Une équipe d'une quinzaine de personnes animera cet ensemble. Le personnel est polyvalent entre les départements et les tâches de services publics et internes. 500 personnes doivent pouvoir être accueillies simultanément.

Le prêt des documents est centralisé à l'accueil, la restitution se faisant directement dans les secteurs concernés.

V. Fonctionnement de l'équipement

A. Ensembles fonctionnels

La médiathèque est constituée de plusieurs départements constituant des ensembles fonctionnels placés sous la responsabilité d'un conservateur.

1. Accueil

Le hall d'accueil commande tous les locaux accessibles au public à l'exception de l'auditorium. Outre les fonctions d'orientation, de renseignements, d'inscription, de vestiaire, il abrite des expositions temporaires, des panneaux d'informations d'intérêt local. C'est là que se font les opérations de prêts. Il est équipé de bornes antivols.

Sa surface utile est de 100m²

2. Périodiques

Cette salle en libre accès permet la présentation et la consultation des périodiques. Un secteur isolé permet de visionner les vidéos et les chaînes câblées avec des casques. Un bureau dessert l'ensemble.

Sa surface utile est de 150m².

3. Adultes et adolescents

Département partiellement en libre accès. Il comportera des espaces diversifiés en fonction des types d'ouvrages consultés (roman, tourisme, histoire, bandes dessinées, vidéo, ...) et de la nature des lecteurs (adolescents, adultes, isolés ou en groupe). L'un de ces espaces sera plus particulièrement dédié à la photographie et aux images. Un autre, la salle d'étude, bénéficiera de calme et sera donc situé à l'écart des circuits tout en demeurant sous surveillance. Ces espaces devront permettre le travail individuel et collectif. 3 bureaux desservent cet ensemble.

Sa surface utile est de 900m²

4. Espace musique

Salles en libre accès pour présentation de cassettes, de disques, de partitions, de livres. Elles comportent des postes individuels d'écoute adaptés aux divers supports. 2 bureaux desservent cette salle. Sa surface utile est de 200m².

L'auditorium est destiné aux concerts, lectures, conférences, projections et petits spectacles. Il peut accueillir une centaine de personne sur des gradins. Pouvant fonctionner en dehors des heures d'ouvertures de la médiathèque, il bénéficie d'un accès distinct équipé d'un petit bar et des annexes d'usage. Un local à usage de loge, de petites réserves complètent cet ensemble. Sa surface utile totale est de 250m².

5. Enfants

Destiné aux enfants en bas age afin de les familiariser avec tous les supports, ce département est similaire aux autres mais avec un mobilier adapté. Il comporte entre autres un espace en libre accès, une salle d'étude et un petit amphithéâtre équipé de gradins confortables. Une zone plus particulièrement dédiée à la petite enfance sera distinguée. 2 bureaux desservent ce secteur.

Sa surface utile est de 400m².

6. Services intérieurs

Il abrite les fonctions administratives générales (direction et son secrétariat, comptabilité, salle informatique), une petite salle de réunion, les locaux communs du personnel (salle de repos, vestiaires), un atelier pour l'entretien courant des ouvrages et un autre pour la maintenance et la préparation des expositions. Il est rappelé que chaque secteur comporte les bureaux liés à son propre fonctionnement.

Leur surface utile est de 200m².

7. Réserves

Elles peuvent soit être regroupées si elles ont des liaisons aisées avec chacun des secteurs concernés soit situées à proximité du secteur desservi. Des stockages intermédiaires sont envisageables. En règle générale, les réserves ne sont pas accessibles au public, les ouvrages en libre service étant disposés dans les salles. Il sera prévu des magasins pour les collections fragiles dont la température et l'hygrométrie seront contrôlées.

Leur surface utile est de 300m².

Note : La surface donnée comporte des possibilités d'extension.

8. Logements de fonction

Le gardien est logé sur place, sa proximité avec l'entrée principale étant souhaitée. Une pièce indépendante vient compléter le dispositif d'astreinte.

Leur surface utile est de 100m².

9. Locaux techniques et divers

Il s'agit des locaux d'usage pour le fonctionnement d'un tel centre (Chaufferie, locaux électriques, entretien, ...) ainsi que les sanitaires tant du public que du personnel. Leur surface est incluse dans celles des divers départements.

B. Notes générale

1. Mobilier et les équipements :

Les salles sont meublées de tables de lecture dont certaines sont équipées de lecteurs audio et vidéo. Les tables, chaises ou banquettes seront de type soit lecture détente soit lecture studieuse selon les espaces. Des photocopieuses en libre service sont réparties dans les locaux. Les ouvrages accessibles sont sur des rayonnages ou des présentoirs.

2. Circulations

Il n'est pas prévu de différencier les circulations du public et des personnels. Les documents circulent sur des chariots. Les surfaces sont réputées comprises dans celles ci-avant. Les galeries du cloître et son jardin font partie intégrante de la médiathèque.

3. Récapitulation des surfaces

Secteur	m ²
Accueil	100
Périodiques	150
Adolescents et adultes	900
Espace musique	450
Enfants	400
Services intérieurs	200
Réserves	300
Logements de fonction	100
Total	2600

VI. Présentation du projet

Les candidats devront introduire dans l'emprise du monument l'ensemble du programme. Sur une planche de format A0, ils devront présenter leur projet.

Outre les plans et coupes nécessaires à sa parfaite compréhension, ils fourniront une coupe perspective montrant avec clarté le parti retenu. Les documents graphiques seront présentés à l'échelle de 1/200°. L'un d'entre eux sera au 1/100°.

Un rapport de deux ou trois pages maximum permettra au candidat de justifier ses choix.

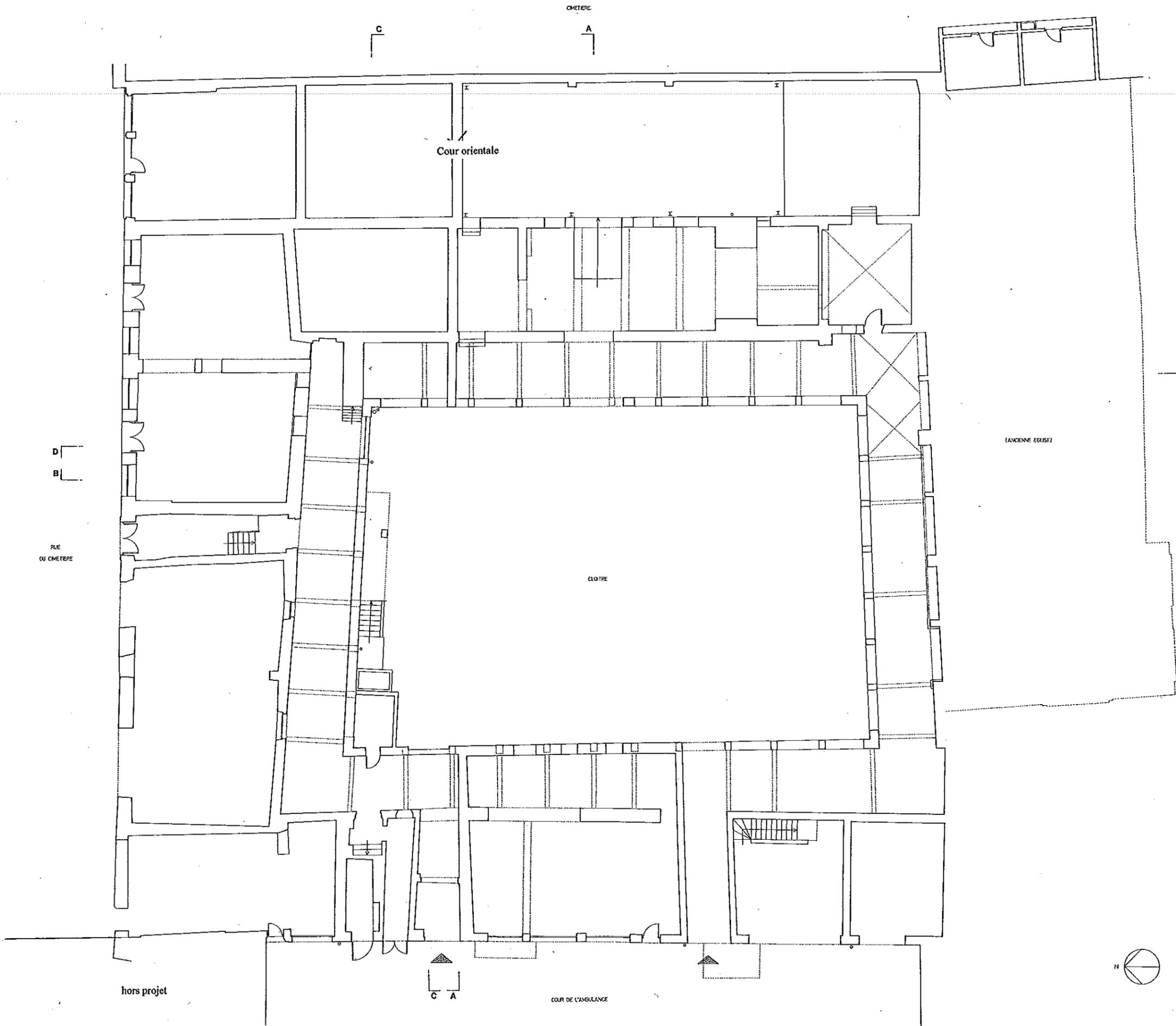
Les documents suivants sont fournis :

Le présent document A4 de 8 pages

Les planches A3 suivantes :

- 1 plan cadastral au 1/1000° portant indication des bâtiments concernés
- 3 plans des niveaux au 1/200°
- 3 planches comportant les façades et coupes des bâtiments au 1/200°
- 3 planches photographiques

DEPARTEMENT DE L'ISERE
 COMMUNE DE VIENNE
COUVENT DES DAMES NOBLES
 ancienne abbaye Saint-André-le-Haut
 Plan au niveau du sol du cloître
 1/200°



D
B

RAIE
DU COMETRE

COMETRE

C

A

Cour orientale

CLOITRE

(ANCIENNE EGLISE)

D

B

hors projet

C A

COUR DE L'AMBULANCE

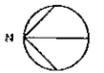


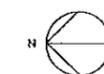
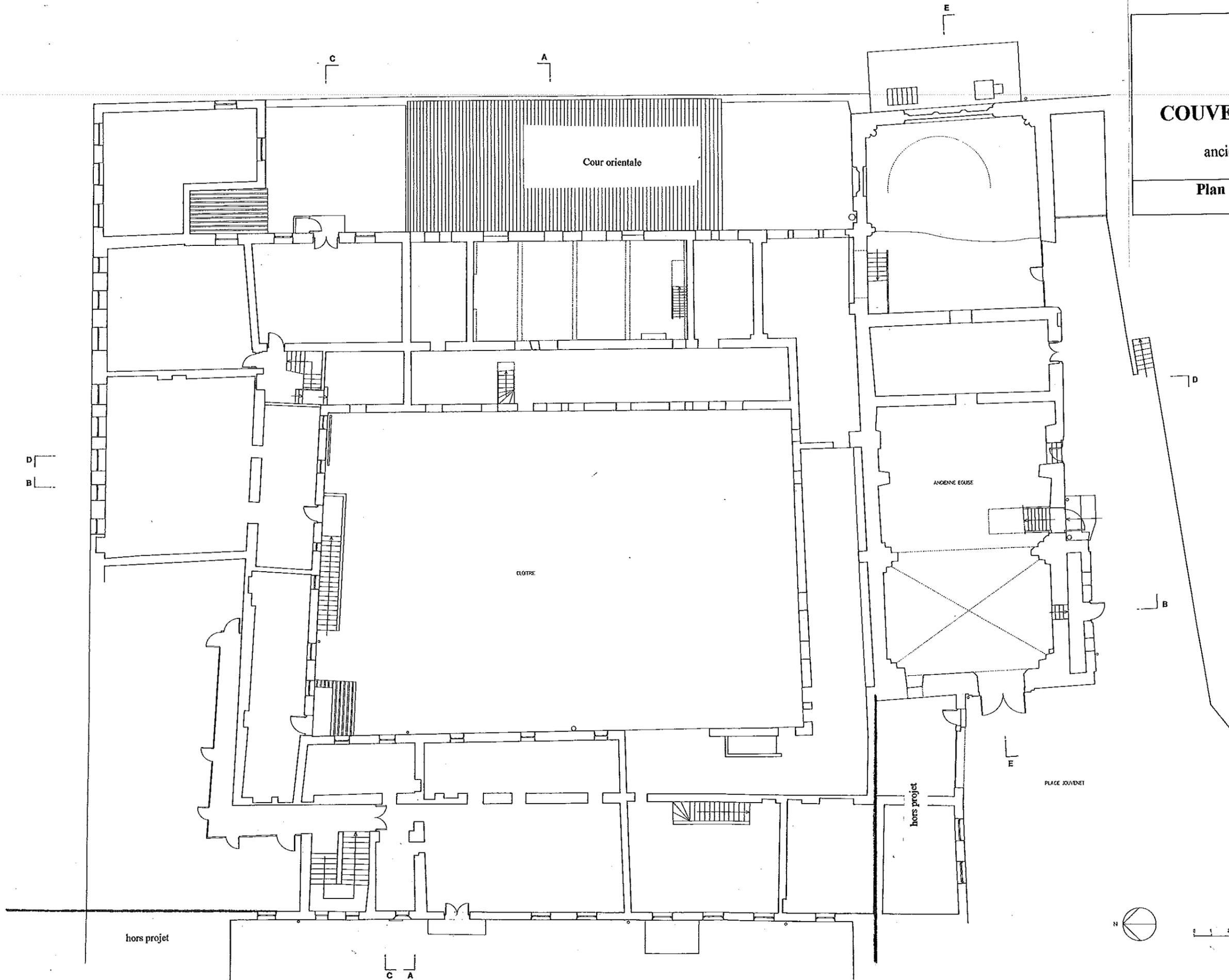
PLANCHE 2

DEPARTEMENT DE L'ISERE
COMMUNE DE VIENNE

COUVENT DES DAMES NOBLES

ancienne abbaye Saint-André-le-Haut

Plan au niveau du 1^{er} étage du cloître
1/200°



0 1 2 3m

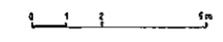
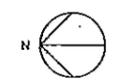
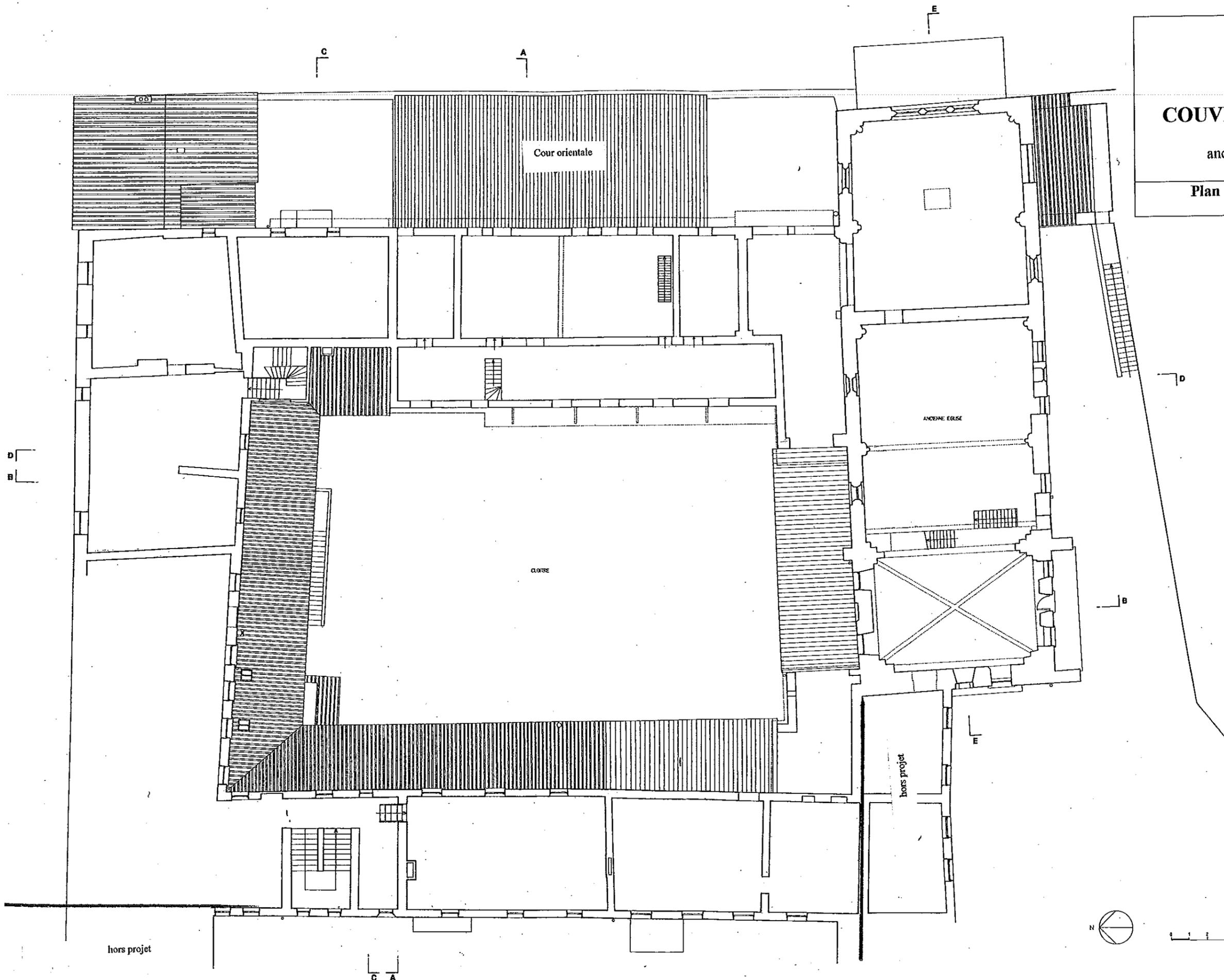
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE VIENNE

COUVENT DES DAMES NOBLES

ancienne abbaye Saint-André-le-Haut

Plan au niveau du 2ème étage du cloître
1/200°



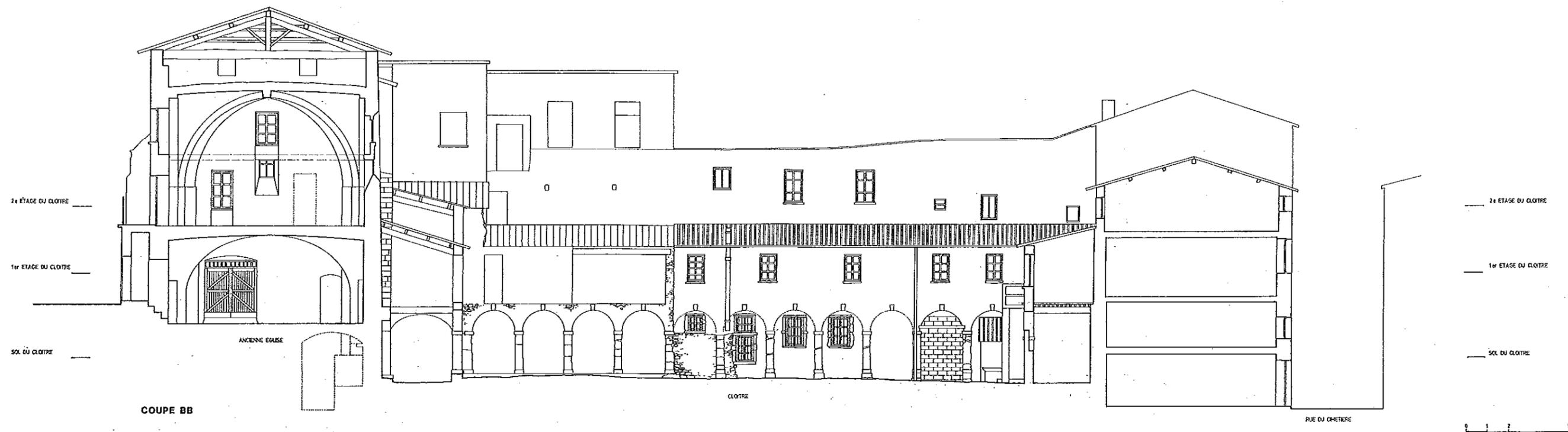
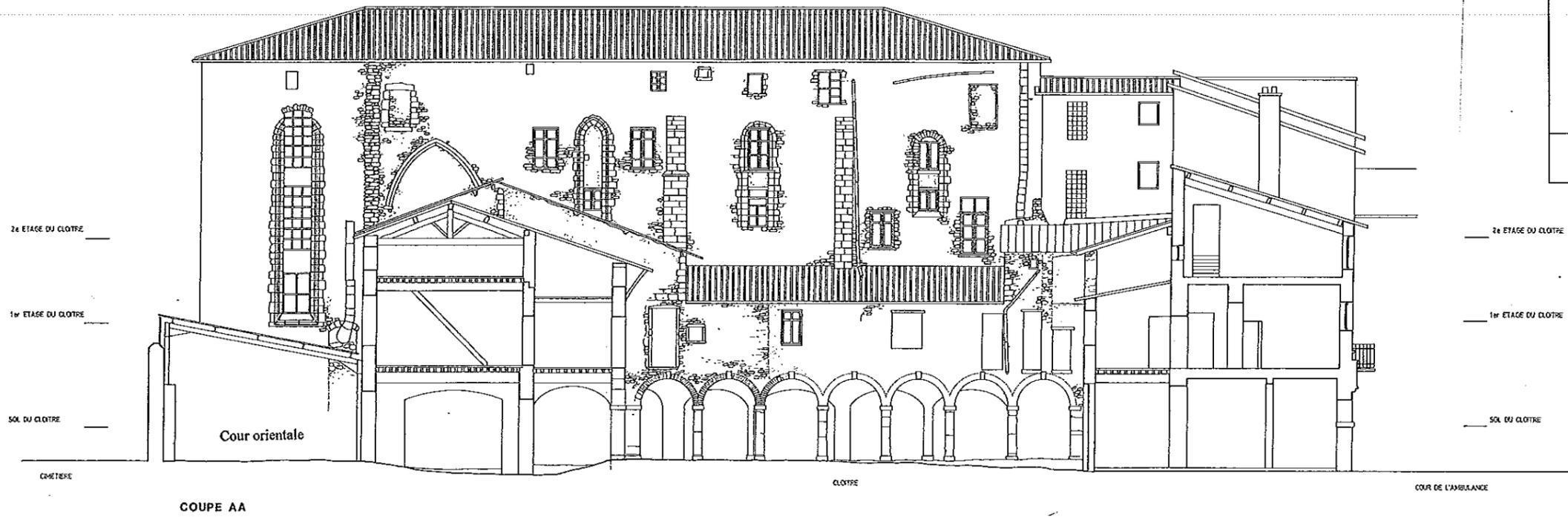
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE VIENNE

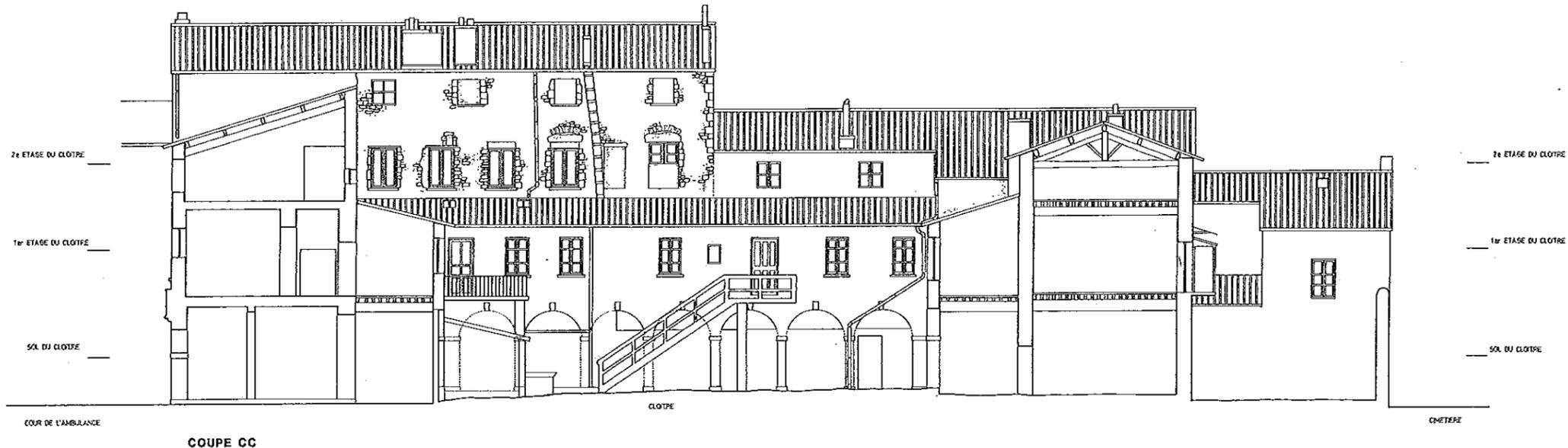
COUVENT DES DAMES NOBLES

ancienne abbaye Saint-André-le-Haut

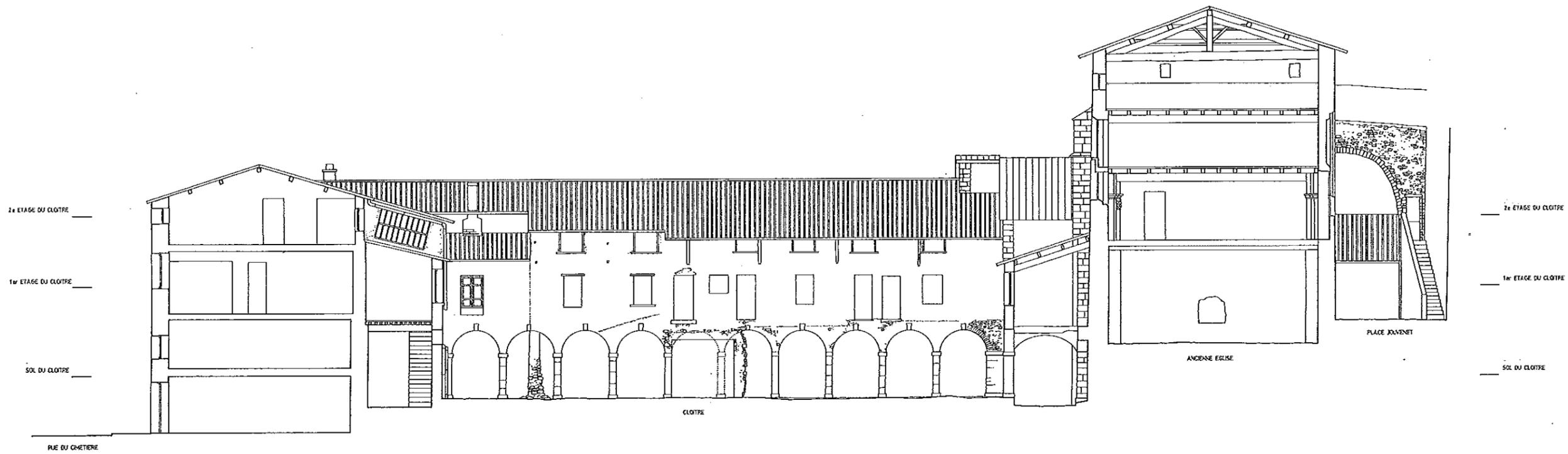
Coupes AA et BB
1/200°



DEPARTEMENT DE L'ISERE
 COMMUNE DE VIENNE
COUVENT DES DAMES NOBLES
 ancienne abbaye Saint-André-le-Haut
Coupes CC et DD
 1/200°



COUPE CC



COUPE DD



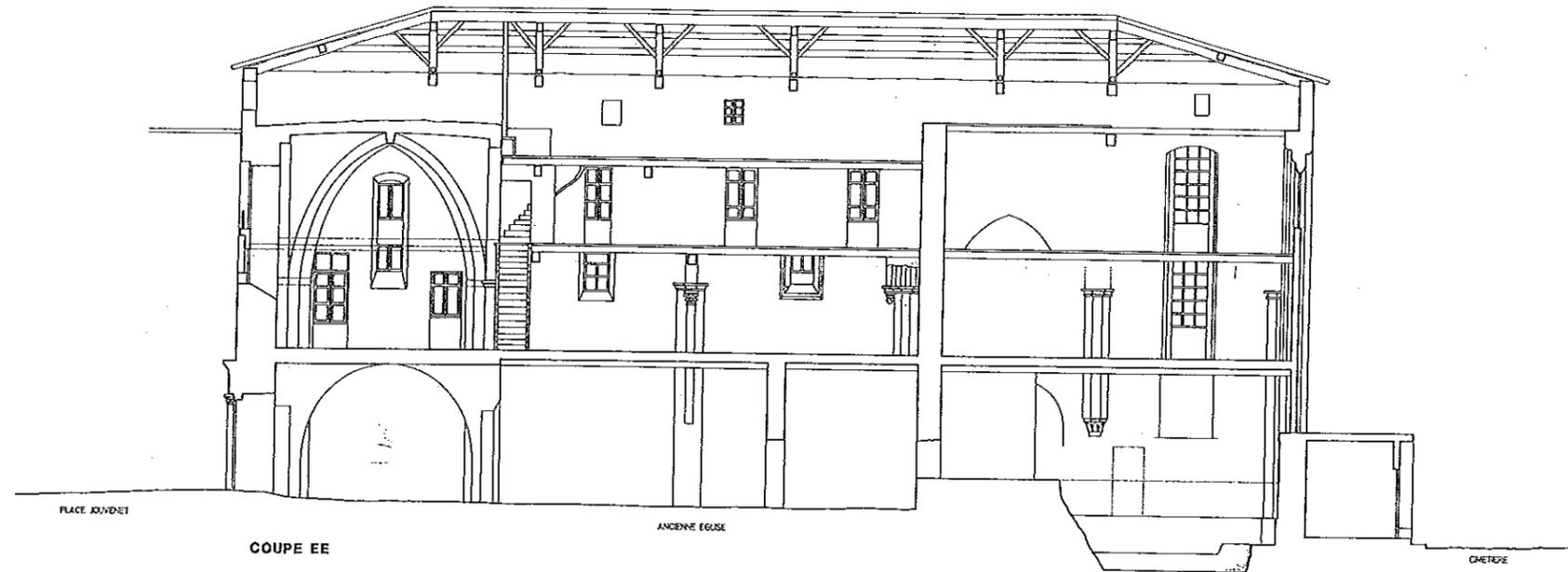
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE VIENNE

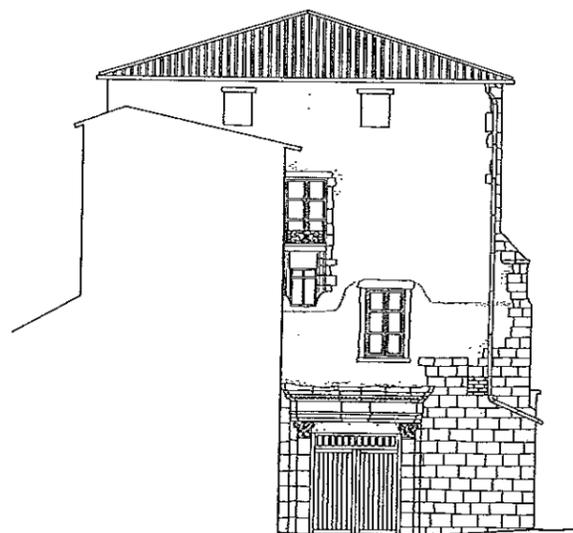
COUVENT DES DAMES NOBLES

ancienne abbaye Saint-André-le-Haut

Coupes EE – Façades de l'église
1/200°



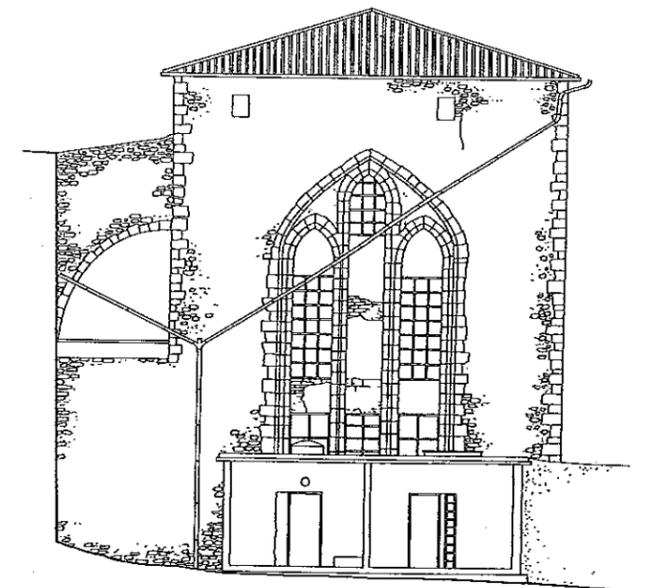
COUPE EE



FAÇADE OUEST



FAÇADE SUD



FAÇADE EST



1



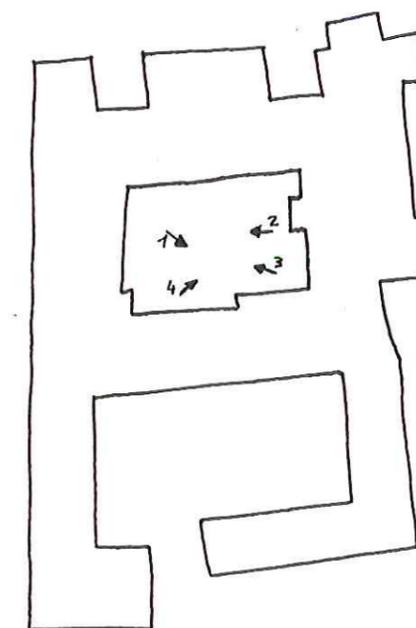
2



3



4





1



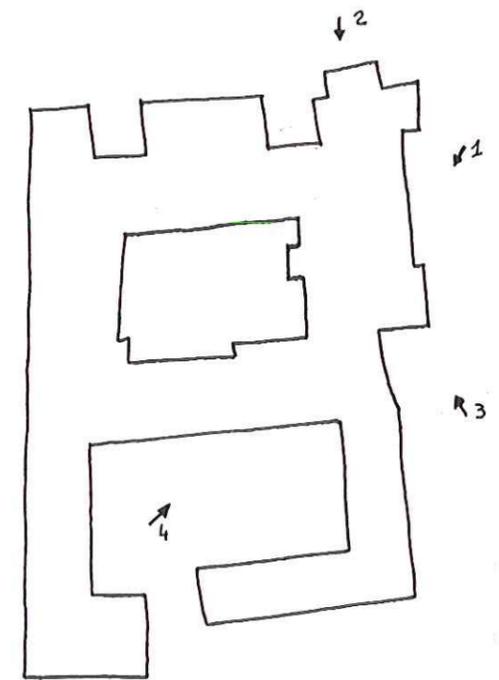
2



3



4



VUES INTERIEURES



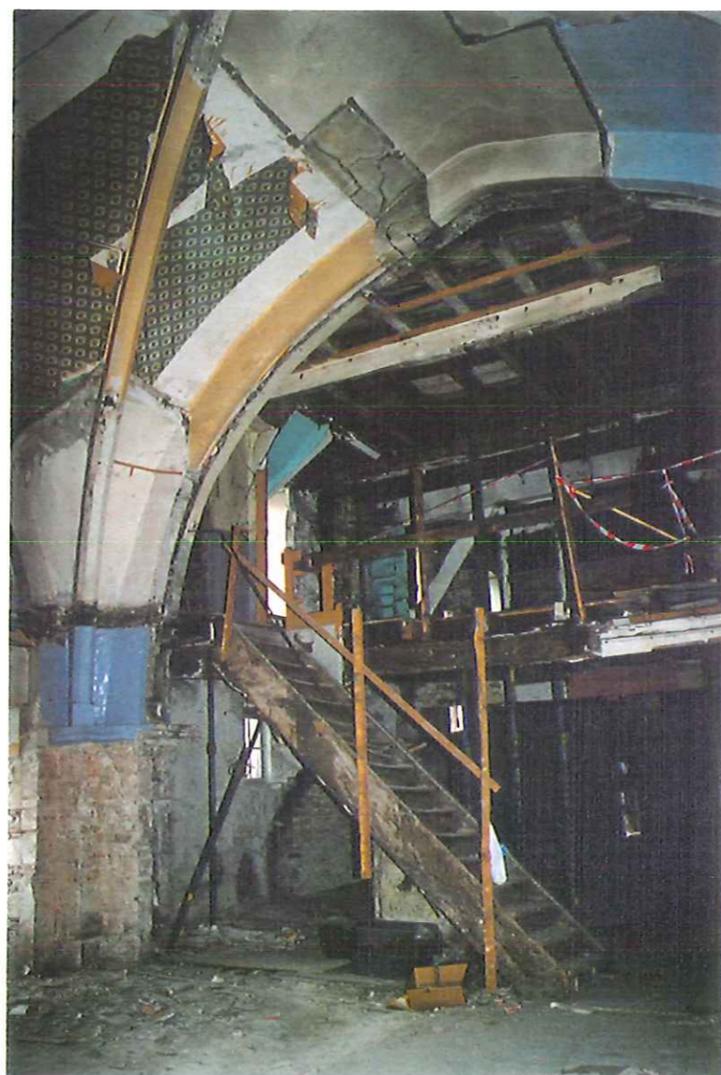
1



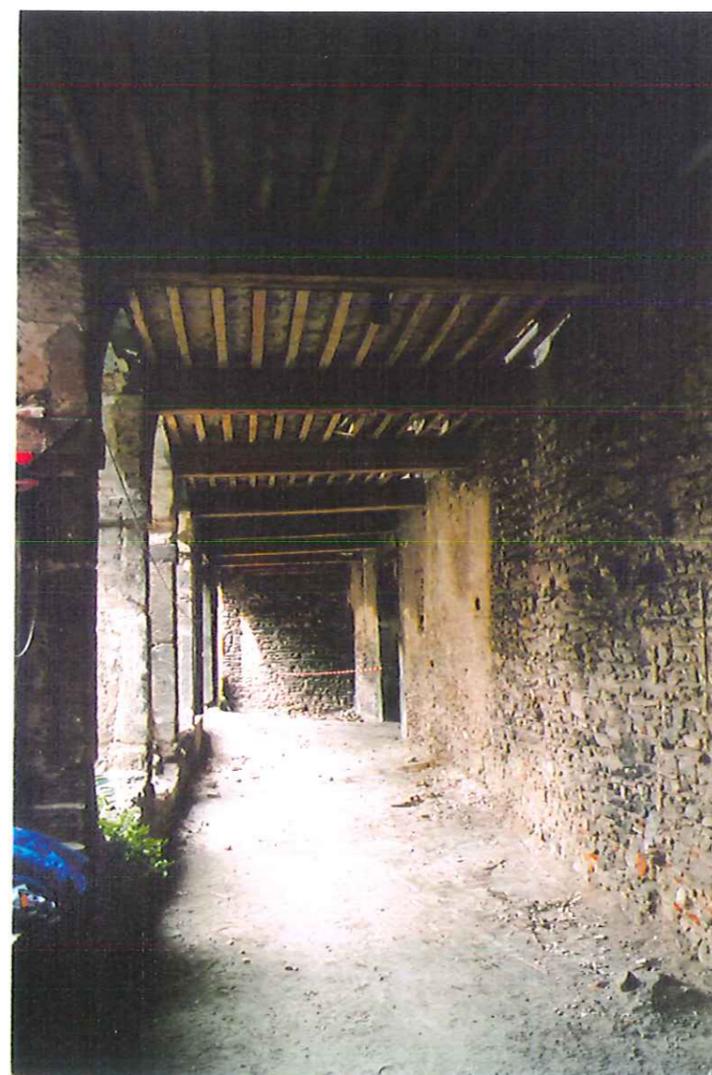
2



3



4



5

